

Le 3 avril 2018

## Assises Nationales du transport aérien

### Maîtriser le nombre de mouvements d'aéronefs à Roissy.

On cite souvent le « trafic aérien » globalement et son développement à tout propos mais en fait il faut distinguer et préciser de quoi on parle. Le nombre de passagers transportés, le nombre d'avions qui les transporte et même le contrôle du trafic aérien ?

> A Roissy, selon les informations du site Internet ADP, depuis 2000 le nombre de passagers a augmenté d'environ 40%, alors que le nombre de mouvements est resté relativement constant en moyenne. Ce quasi maintien du nombre de mouvements est aussi valable pour la plupart des principaux aéroports nationaux.

Il n'y a donc pas de relation directe entre le nombre de passagers et le nombre de mouvements d'avions comme l'utilisation du terme « trafic » non différenciée nous le laisse croire et encore moins lorsque l'on parle de « développement » !

>A quoi c'est dû ?

- les compagnies font des efforts pour mieux remplir leurs avions, afin d'améliorer la rentabilité du transport,
- depuis quelques années, les progrès technologiques font que les avions sont plus gros et ont une charge utile plus importante.

Comme dans tout transport optimisé, la capacité du moyen de transport doit être fonction du nombre de personnes à transporter !

Ex : Avec le nombre actuel des passagers (70 millions / an) et des mouvements d'avions, (480 000 / an), le remplissage moyen par avion est de 146 passagers. Si on extrapole, en hypothèse haute, 80/100 millions de passagers, donc dans à peu près 8 à 10 ans, cette valeur moyenne passera à environ 180/200 passagers par avion, ce qui est la capacité actuelle des moyens courriers mais inférieure à celle des plus gros « moyens courriers nouveaux » tels que les A350 et B787 ...! C'est donc un problème d'adéquation entre, le volume à transporter, / la capacité du transport / le nombre de liaisons et leur fréquence !

Le nombre de mouvements d'avions à Roissy est actuellement à une valeur inférieure à la moyenne depuis 18 ans, ceci malgré une augmentation considérable du nombre de passagers et peut rester sensiblement le même en application du principe de développement durable et d'approche équilibrée, il n'y a pas de raison qui justifie un accroissement !

Pour le riverain d'aéroport et le citoyen de la planète d'une manière générale, la multiplication des mouvements d'avions c'est d'une part les pollutions locales, qu'elles soient sonore, de l'air que l'on respire mais également des gaz à effet de serre produits ! Le nombre et la fréquence de répétition des survols rend en plus ce type de nuisance insupportable psychologiquement pour les riverains proches des aéroports !

Il faut en outre que ce sujet soit traité en CCE et comité permanent de Roissy, comme nous l'avons demandé à plusieurs reprises en 2017 pour maintenir l'adéquation entre le nombre de passagers à transporter et le moyen de les transporter, actuels et futurs.

JP Hunault  
Vice Président AREC